

Discours Vœux du Maire

6 Janvier 2017

Monsieur le Conseiller départemental, représentant monsieur le Président du Conseil départemental, cher Charles,

Madame la Conseillère départementale, chère Catherine,

Monsieur le Président de la COVATI, cher Luc,

Mesdames et messieurs les maires, les élus et Chers Collègues du conseil municipal,

Monsieur le Capitaine de Compagnie, représentant le Commandant de la compagnie de gendarmerie d'Is-sur-Tille,

Monsieur le Capitaine de la Brigade de gendarmerie,

Monsieur le Capitaine, responsable du Centre de Secours d'Is-sur-Tille,

Madame la directrice de l'hôpital,

Mesdames et Monsieur les directeurs d'école,

Monsieur le curé,

Mesdames et messieurs les présidents d'associations,

Mesdames et messieurs les commerçants et chefs d'entreprises,

Mesdames et messieurs les agents municipaux et intercommunaux,

Mesdames, messieurs, chers amis,

Comme chaque année, je suis ravi de vous accueillir, toujours aussi nombreux à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. C'est toujours avec autant de plaisir, que je vous retrouve en ce mois de janvier, afin de vous rendre compte de l'action que nous menons, avec les conseillers municipaux, au service de la population.

Bien plus qu'une cérémonie de vœux, c'est un moment de démocratie.

En effet, nous avons été élus pour mener un programme, et il n'est que légitime de devoir vous informer de l'avancement de ce programme et les nouvelles orientations prises sur certains sujets.

De démocratie, il en a beaucoup été question en cette fin d'année 2016, avec les primaires de la droite et du centre, et il en sera énormément question en 2017, avec le point d'orgue que sera l'élection présidentielle.

Et le démocrate que je suis, ne peut que se réjouir devant l'augmentation du nombre d'inscrits sur les listes électorales. C'est un signe encourageant pour la démocratie et une légitimité encore plus forte pour celles et ceux qui sont amenés à diriger le pays, qu'il soit Président de la République ou parlementaire.

Je veux être optimiste et croire que ces inscriptions en hausse représentent également un regain d'intérêt pour les institutions de la République. Ces institutions, si souvent décriées, si souvent moquées et, dans les pires des cas bafouées, représentent à mes yeux le socle de notre organisation politique et administrative.

Bien sûr, le système n'est pas parfait mais je veux faire mienne cette citation de Winston Churchill qui disait que « la démocratie est le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres ». À travers cette citation, ce dirigeant a voulu rappeler que ce ne sont pas les hommes politiques qui doivent régner mais c'est le peuple qui doit régner à travers les hommes politiques. Voilà ce pour quoi nous sommes élus, et voilà la raison pour laquelle je me réjouis de l'augmentation du nombre potentiels d'électeurs.

Vous allez me dire : mais où veut-il en venir le maire avec son laïus sur la démocratie et les institutions ?

Je veux simplement vous dire, chers amis, qu'en ces temps troublés et agités, dans un monde en perpétuel mouvement, dans un contexte de relations internationales fragilisées, les institutions doivent être le cadre rassurant pour les citoyens. Ces institutions, dont la commune fait partie, doivent protéger, servir et accompagner l'épanouissement individuel.

Car, ne nous y trompons pas, lors des vœux que je vous ai présentés l'an dernier, j'avais axé mes propos sur les valeurs de la République, dans un contexte d'attentats terroristes. Ce discours aurait pu malheureusement parfaitement coller à l'actualité 2016. Notre monde va mal, nos repères s'effritent et il est urgent de remettre l'église au milieu du village. N'y voyez pas, par cette expression, une entorse aux principes de laïcité, mais uniquement une image forte permettant d'illustrer la nécessité de revenir aux fondamentaux de la République.

Voilà, chers amis, je ferme la parenthèse démocratie institutionnelle, et j'ouvre à présent le livre de l'année 2016 à Is-sur-Tille.

Localement, nous avons amorcé une nouvelle façon de travailler. Je vous avais parlé l'an dernier, de la nécessité de mettre en place, un étroit partenariat avec l'intercommunalité. C'est chose faite en 2016.

Avec mon ami, Luc Baudry, Président de la COVATI (la communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon) nous avons réfléchi ensemble pour mieux utiliser les deniers publics. Oui, nous avons continué à subir une baisse de l'accompagnement financier de l'Etat, mais nous ne sommes pas restés sans réagir. Nous aurions pu, tout simplement, diminuer les dépenses à hauteur de la baisse des recettes, mais il n'en a rien été.

Nous avons travaillé, ensemble, pour mieux dépenser. Nous avons décidé de mettre en commun nos moyens humains et matériels, au service de nos territoires. C'est ainsi que certains personnels, qui n'intervenaient que pour le compte de la commune, partagent désormais leur temps de travail entre la mairie et la COVATI. Je veux citer le poste le plus important pour le maire et le Président : celui de Directeur général des services. Depuis le 1^{er} juin, cette mission est commune à nos deux collectivités afin d'assurer une cohérence territoriale et une mise en œuvre concertée entre la ville

centre et l'intercommunalité. La mise en place de cette mutualisation a été accompagnée par Françoise RABIET, adjointe au personnel.

Je veux également citer l'instruction des autorisations d'urbanisme. Cette compétence a été transférée à la COVATI et l'agent communal en charge de cette mission partage désormais son temps entre la mairie et la COVATI. Enfin, le contrôle des systèmes d'assainissement individuel est également une compétence de la COVATI, partiellement assumée par un agent municipal qui exerce par ailleurs des missions au sein des espaces verts de la mairie.

Voilà des exemples de ce que nous avons réalisé en termes de mutualisation. Ce n'est pas anodin, c'est une nouvelle façon de travailler. C'est une prise de conscience, que nous ne pouvons plus gérer les affaires publiques comme nous le faisons il y a quelques années encore. Le législateur nous y incite fortement, mais nous avons d'ores et déjà pris cette problématique à bras le corps et je pense que nous serons « pilotes » en la matière à l'échelle du Département de la Côte d'Or.

Cette volonté de travailler autrement permet, vous l'avez compris, de maîtriser nos dépenses de fonctionnement, notamment en terme de masse salariale, mais également et surtout de consacrer plus de moyens financiers aux actions essentielles à notre développement, sans toucher à la fiscalité des ménages.

Je vais vous présenter les actions principales réalisées cette année, pour améliorer votre cadre de vie, mais également l'attractivité de notre commune.

La 1^{ère} opération que je veux citer et que j'avais déjà mis en avant est la mairie. La première tranche des travaux est terminée, et les agents municipaux ont pris possession de nouveaux bureaux, plus fonctionnels.

La salle du conseil, qui accueille également la célébration des mariages, a été entièrement reprise. Elle bénéficie aujourd'hui d'un équipement technologique de pointe et d'un mobilier moderne qui se marie parfaitement à l'histoire du lieu, qui a su être préservée. Cette salle est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Nous allons lancer la 2^{ème} tranche très rapidement, afin d'améliorer les conditions d'accueil du public qui bénéficiera, en un même lieu entièrement accessible, de l'ensemble des services indispensables à leur quotidien (urbanisme, état civil, passeport, restauration scolaire,...).

Ces travaux ont été largement financés grâce aux subventions obtenues auprès de nos partenaires institutionnels : l'Etat, le Conseil Départemental ainsi qu'une aide du Député Sauvadet que je souhaite ici remercier.

Le développement économique a fait l'objet d'une attention toute particulière en 2016 et le travail mené en partenariat avec la CCI de Côte d'Or a permis de mener des actions fortes telles que :

- l'instauration d'un droit de préemption sur les locaux commerciaux, afin de ne pas laisser se faire n'importe quoi en centre-ville en matière de développement commercial,
- l'accueil de la boutique connectée, qui a rencontré un vif succès. Pour mémoire Is-sur-Tille a été la 1^{ère} ville du Département et de la grande région à accueillir cet équipement qui a permis de donner un aperçu de ce que sera le commerce de demain. Professionnels, clients et enfants ont pu apprécier la découverte de cette boutique, grâce aux ateliers et conférences organisés à cette occasion. Le 8 décembre, lors du salon Cité 21, la ville d'Is-sur-Tille a reçu un trophée pour sa politique en faveur du numérique, c'est une reconnaissance pour notre commune.
- Les projets sur la zone de La Rochotte se précisent et l'année 2017 devraient voir se concrétiser certains d'entre eux.
- La réalisation d'une enquête auprès des consommateurs afin de mieux cibler leurs besoins et ainsi adapter l'offre.
- ça ne concerne pas directement la mairie mais je ne peux passer sous silence l'accord conclu avec la société Kronos solar et la COVATI pour l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le parc d'activité de Til-Châtel.

Merci à Jean-François BRIGAND pour son action dans ce domaine.

pause

Comme chaque année, les écoles ont bénéficié d'investissements visant à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants. C'est ainsi qu'un réseau informatique a été installé à l'école Matisse et que toutes les salles de classe de l'école Anatole France sont désormais pourvues d'un vidéo-projecteur. Pour une meilleure sécurité, l'entrée de l'école Anatole France a été équipée d'une gâche électrique et d'un visiophone afin d'empêcher les intrusions.

Je profite d'évoquer les questions scolaires pour vous informer que nous avons pris la décision d'augmenter les frais d'écolage. Pour être clair, les frais d'écolage, ce sont les sommes versées à la mairie par les communes dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques d'Is-sur-Tille. Alors que nos frais de fonctionnement augmentent d'année en année, ces frais d'écolage n'avaient jamais été réajustés depuis plus de 23 ans et les principaux contributeurs étaient les Issois qui, par les impôts qu'ils payent, financent le fonctionnement des écoles.

A partir de la rentrée 2017, la participation financière des communes non dotées d'écoles et dont les enfants sont scolarisés à Is-sur-Tille, sera plus élevée. Ce travail a été effectué par Cécile STAIGER, conseillère déléguée aux affaires scolaires.

En parlant des écoles, je tiens à souligner les investissements de l'école privée Sainte Jeanne d'Arc avec un nouveau bâtiment qui abrite une salle pour prendre les paniers repas ainsi qu'une salle de motricité. A noter que le préau a été totalement refait. Je tiens à saluer le travail de toute l'équipe pour la réussite de ce projet qui structure encore un peu plus notre territoire et qui montre son dynamisme.

La voirie continue à être remise à niveau. 2016 a vu la réalisation d'un gros programme d'investissements sur la rue Anatole France. Cette opération a été menée avec la COVATI qui est compétente sur cette voirie. Les réseaux de la rue Jean-Jaurès ont été enfouis et la passerelle du Pont Germain a enfin été réhabilitée et rendue aux promeneurs. Les travaux d'aménagement de la rue François Rude sont terminés. Les travaux de la rue Victor-Hugo ont été retardés afin de les coordonner avec le SICECO (Syndicat intercommunal d'électricité de Côte d'Or) pour l'enfouissement des réseaux. Ils seront réalisés dès le premier trimestre 2017.

En parlant du SICECO, deux projets ont aussi pris du retard, il s'agit de l'électrification des circuits de sports mécaniques et la mise en place de feux tricolores au croisement des rues Mitterrand, Rude et Pasteur. Ces projets seront remis au budget 2017.

Le parking du quillier a été finalisé afin de sécuriser son accès et veiller à une meilleure intégration paysagère.

Les équipements sportifs n'ont pas été oubliés. J'ai toutefois un regret : celui de n'avoir pu mener les travaux de rénovation et de mise en accessibilité des vestiaires du COSEC. Le projet était budgétisé pour l'année 2016 mais la découverte d'amiante dans les sols des vestiaires, notamment, a remis en cause la nature du projet et l'enveloppe budgétaire à y consacrer. Nous avons donc retravaillé sur ce dossier, élaboré un nouveau plan de financement et sollicité nos partenaires financiers sur ce nouvel investissement qui sera mis en œuvre en 2017.

Nous ne sommes toutefois pas restés inactifs sur le plan sportif. En effet, afin de garantir une saison 2016 de qualité, nous avons investi dans les conditions d'accueil de la piscine. C'est ainsi que pour améliorer le confort des usagers, nous avons procédé au remplacement du système de filtration ainsi qu'à celui des chauffe-eaux pour garantir des douches chaudes pour tous.

Cette année a d'ailleurs vu une nouvelle activité proposée aux usagers de la piscine : l'aquagym. Cette initiative a rencontré un beau succès et sera donc renouvelée l'an prochain.

Un peu plus tôt je vous ai parlé de notre décision d'augmenter la participation financière des communes extérieures pour le fonctionnement des écoles afin de ne pas tout faire supporter aux Issois. Il en est de même pour la piscine. En effet, nous avons décidé lors du dernier conseil municipal de l'année 2016, de fixer un tarif différencié pour les personnes ne résidant pas sur notre commune. La piscine est un équipement à vocation intercommunale, c'est-à-dire qu'il profite à des personnes venant d'un territoire très large, et pas uniquement résidents à Is-sur-Tille. Hors, cet équipement, qui coûte chaque année environ 130.000.€ à la commune, n'est financé que par la fiscalité des issois, ce qui ne me paraît pas juste. Il a donc été décidé, de fixer un tarif légèrement

supérieur pour les non-issois. A partir du mois de mars, les habitants d'Is-sur-Tille pourront se rendre en mairie, pour élaborer une carte qui leur permettra de bénéficier du tarif « résident ».

Je le dis devant vous ce soir et je sais, cher Luc, que tu partages mon avis sur le sujet. Les équipements sportifs ont une vocation intercommunale. Pour preuve la gestion du stade du réveil, qui est assurée par la COVATI en bonne intelligence avec les bénévoles et salariés du club de foot mais avec un élu commun aux deux collectivités Gaël LE BOURVA conseiller délégué au sport et Vice-Président à la Covati.

Je ne peux évoquer les équipements sportifs, sans citer les terrains de tennis, si chers au Président Jean-Michel VAUTHRIN. Nous avons en effet rénové deux terrains extérieurs, afin de permettre le bon déroulement des compétitions.

Mais le sport ce ne sont pas que des équipements. Ce sont également des manifestations, des compétitions. En la matière, Is-sur-Tille a été le terrain de jeu de la petite reine en 2016. Nous avons en effet accueilli la semaine fédérale du cyclotourisme qui a vu des milliers de cyclistes sillonner notre ville. Nous avons également co-organisé le critérium de la ville, qui constitue un spectacle en centre-ville. Je vous annonce d'ores et déjà que notre ville accueillera l'arrivée finale du tour de côte d'or en 2017.

Je ne peux citer toutes les compétitions sportives organisées mais je remercie toutes celles et tous ceux qui œuvrent en la matière pour offrir aux nombreux licenciés la possibilité de pratiquer leur sport favori, quel qu'il soit.

Sport et éducation font souvent bon ménage, et l'année 2016 a été exceptionnelle en la matière à Is-sur-Tille, puisque le collège Paul Fort a réussi l'exploit de placer ses deux équipes minimes sur les podiums des championnats de France scolaires d'athlétisme (1^{er} chez les garçons, et deuxième chez les filles). Un grand bravo à eux et à leurs éducateurs, et surtout je leur souhaite de persévérer dans cette belle école de la vie.

Bien sûr le sport n'est pas la seule activité qui occasionne l'organisation de manifestations. Et sans pouvoir être exhaustif sur les nombreuses

manifestations organisées, je veux remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour faire vivre notre ville et la faire rayonner.

La culture est un bel outil de rayonnement. De nombreux spectacles ont été organisés en 2016 mais si je dois n'en retenir qu'un, ce sera le magnifique concert donné par « Covertramp » ici même dans la salle des Capucins. Ce fut une soirée d'une grande qualité, tant les reprises du mythique groupe « Supertramp » ont été fidèles aux chansons originales. La culture, ce sont entre autres, des expositions. Je retiendrai celle de Marc Jeudy, qui a eu lieu en mai pour la qualité de ses photos qu'il a exposées pour la dernière fois.

Ce sont de belles récompenses pour le travail mené par Christine SOLDATI adjointe à la Culture. L'année 2017 sera d'ailleurs une année très chargée pour elle car, en plus de la programmation culturelle, Christine travaille d'ores et déjà sur l'organisation des commémorations du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale en rendant un hommage particulier dès 2017 aux américains venus sur le sol d'Is-sur-Tille. Je ne vais pas dévoiler le programme mais nul doute que ce sera un grand moment d'histoire et d'hommage.

En parlant d'hommage, je ne peux passer sous silence celui que nous avons organisé en faveur des anciens membres des forces supplétives. Une stèle a d'ailleurs été posée place Jean Durant, afin d'honorer la mémoire des harkis, qui ont combattu pour la France.

S'il est un lieu de mémoire qui mérite toute notre attention, c'est bien le cimetière, dossier géré par mon 1^{er} adjoint Pascal Persigny. L'année 2016 a vu le lancement d'un programme pluriannuel de reprise de 84 emplacements. C'est une enveloppe de 20.000 € par an qui est consacrée au cimetière. 27 emplacements ont été relevés, entraînant le démontage des monuments et le transport des restes mortels à l'ossuaire qui a été créé dans le cimetière même.

En ce qui concerne les animations, je ne peux pas toutes les citer, j'en citerai donc trois cette année :

- Le festival des mots croisés qui a vu, pour le tournoi des collèges, la victoire de deux Issoises, Mesdemoiselles Justine JOURDE et Coralie LAFORCE. Bravo à elles !
- La fête Celtique avec un nouveau lieu et une nouvelle formule.
- Le marché de Noël avec un nouvel emplacement rue Gambetta et dans la salle polyvalente des Capucins qui a remporté un vif succès et qui sera poursuivi en 2017.

Merci à Edith SMET, conseillère déléguée à l'animation d'avoir, avec les autres élus et les services, accompagné ces manifestations.

pause

Voilà rapidement balayées, les actions municipales menées en 2016. Je ne peux bien évidemment pas lister toutes les actions réalisées au quotidien mais qui ont également leur importance.

Vous le savez, d'autres acteurs œuvrent au développement de la ville et à la qualité de vie de ses habitants. C'est notamment l'une des missions du CCAS que j'ai l'honneur de présider.

Un dossier sensible a particulièrement occupé l'équipe du CCAS de la ville : il s'agit de la mise en place d'une politique sociale intercommunale. Je ne vais pas refaire l'historique depuis la fermeture du centre social, mais il est important de s'arrêter quelques instants afin de vous expliquer la démarche qui a été menée.

Lors de la fermeture du centre social, il était nécessaire de réfléchir à la suite à donner afin de maintenir du lien social sur le territoire de la COVATI.

Pour cela, il était indispensable de réaliser une analyse intercommunale des besoins sociaux (AIBS). Cette mission a été confiée au CCAS de la ville d'Is-sur-Tille par la COVATI. Cette étape est un préalable indispensable à la définition des actions à mettre en œuvre.

Au regard des délais nécessaires à la réalisation de cette mission, l'association Escale 21 a repris certaines actions du centre social et, à ce

titre, a pu obtenir un agrément « espace de vie sociale » délivré par la Caisse d'Allocations Familiales. Cet agrément a été délivré pour une durée définie de 18 mois.

Aujourd'hui l'AIBS est terminée, la politique sociale intercommunale est définie et a été présentée à l'ensemble des conseils municipaux de la COVATI, ainsi qu'aux partenaires institutionnels que sont la caf et le Conseil départemental.

2 axes ont été identifiés et sont déclinés en programme d'actions :

- Les personnes âgées, avec le maintien à domicile, l'intergénérationnel, un guichet unique et le lien social notamment,
- Le soutien à la famille (aide à la scolarité et permanence d'une maison des adolescents entre autres).

En ce qui concerne les personnes âgées, le CCAS de la ville d'Is-sur-Tille dispose d'un réel savoir-faire au travers des actions existantes (télé-alarme, portage de repas, programmes activ santé, activ partage, activ conduite...). Ce savoir-faire va être étendu à l'ensemble du territoire de la COVATI, afin que l'équité territoriale ne soit plus un vain mot, mais une réalité sur notre territoire. Là encore, le personnel municipal œuvrera pour le compte de l'intercommunalité, qui devient ainsi un acteur essentiel en matière de politique sociale. L'association Escalé va pouvoir, si elle le souhaite, s'inscrire en complémentarité des actions de la collectivité, afin d'intervenir sur des domaines non-couverts par la politique sociale intercommunale, telles que les actions socio-culturelles.

Je veux remercier toute l'équipe du CCAS et mon adjointe aux affaires sociales, Martine Kaiser, qui se sont beaucoup investies sur ce sujet et qui ont poursuivi en parallèle les actions en direction des Issois. Je veux notamment citer le repas des aînés, la semaine bleue, et l'ensemble des actions individuelles et collectives menées pour plus de solidarité et d'intergénérationnel.

Nous avons également réussi à maintenir le service de l'emploi sur le territoire. Ce n'était pas une chose aisée, car suite au désengagement de l'Etat en la matière, la commune ne bénéficie plus de subvention pour

financer le ½ poste d'agent d'accueil, et par ailleurs les services de pôle emploi ont fait part de leur volonté de ne plus maintenir les permanences.

Dès lors, c'est une démarche à l'échelle du pays qui a été menée, afin de réorganiser ce service indispensable à la population. Cela a été concrétisé par la signature d'une convention entre les communautés de communes des Sources de la Tille, celle du canton de Selongey et la COVATI. Cette convention fixe l'organisation de permanences par l'agent municipal d'Is-sur-Tille, sur la commune de Selongey, à raison de 2 demi-journées par mois afin de favoriser un service de proximité.

Ces permanences permettent aux demandeurs d'emploi de s'inscrire sur le site du pôle emploi et d'actualiser leur dossier, de créer un CV en ligne et de consulter des offres d'emploi.

En ce qui concerne le développement de l'offre de logements sur la commune, cette mission a été confiée à la SPL du Seuil de Bourgogne qui mène pour le compte de la commune 2 projets essentiels :

- La réalisation de l'écoquartier AMI
- La réalisation du lotissement « les portes du sud »

Ces 2 dossiers vont bon train. Je vous les avais présentés l'an dernier dans le détail mais je peux vous préciser que :

- En ce qui concerne le lotissement les portes du sud : la 1^{ère} tranche des travaux est terminée. Environ 30 logements sont prévus en accession à la propriété uniquement : 1/3 en résidence, 1/3 en maisons individuelles et 1/3 en lots libres constructeurs. 50% des lots de terrains à bâtir sont déjà réservés et les premiers permis de construire sont en cours d'instruction.
- En ce qui concerne l'écoquartier AMI, la gestion de la dépollution du site a nécessité beaucoup de temps afin, à la fois, d'inclure cette thématique dans le projet global mais également de déposer un dossier de demande d'aide auprès de l'ADEME, (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) afin d'atténuer le coût pour nos collectivités. La phase actuelle consiste à organiser le recueil de l'avis des Issois puisqu'une concertation publique est en

cours afin que chacun puisse s'informer sur le projet, se l'approprier et le faire évoluer. Cette concertation revêt des aspects multiples :

- Exposition à la SPL
 - Ouverture d'un registre en mairie
 - Une réunion publique a été organisée le 1^{er} décembre
 - Association des riverains via l'organisation d'un atelier spécifique.
- L'objectif reste le lancement de la 1^{ère} tranche d'aménagement en 2017-2018.
 - En 2016, nous avons délibéré au conseil municipal du mois de décembre pour la réhabilitation des logements des 54 et 56 avenue Carnot. Ils seront destinés à la location dans un premier temps, puis mis à la vente aux locataires s'ils le désirent. Pour ce faire nous serons accompagnés par le conseil régional. Ces travaux de rénovation permettront de soutenir les entrepreneurs du canton. A noter que cette réhabilitation sera faite selon les normes HQE (haute Qualité Environnementale). Sur ces dossiers, je travaille avec Jérémie DEHEE, mon adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement

La SPL s'est vu confier cette année une nouvelle réalisation, celle d'un centre de loisirs. La ville d'Is-sur-Tille a mis à disposition à l'euro symbolique un terrain sur lequel sera construit ce nouvel accueil périscolaire. Le terrain est idéalement placé entre les écoles Matisse et Anatole France à proximité du restaurant scolaire. Le centre de loisirs actuel est bien vétuste et c'est un gouffre énergétique, il est temps de le remplacer.

Un architecte a été choisi en décembre. L'année 2017 sera consacrée aux études et à la recherche de partenaires financiers.

Le fait d'être maire d'Is-sur-Tille me confère le droit de présider le conseil d'administration du Centre hospitalier.

Cet établissement dirigé par Madame Caroline ANDRÉ que je salue est en pleine restructuration comme le prouve les 700 000 € de travaux investis. En effet, avec les membres du Conseil d'Administration, nous travaillons à améliorer la qualité d'accueil des résidents.

En 2016, les cuisines ont été entièrement refaites, permettant les mises aux normes, l'amélioration des conditions de travail du personnel. C'est un outil performant, permettant de répondre aux attentes des résidents et des aînés de notre territoire, notamment pour la préparation des repas pour le service de portage géré par la Covati et l'ADMR.

Il faut noter que la pharmacie de l'hôpital a été entièrement refaite, que la réfection des façades a été effectuée ainsi que l'isolation des combles améliorant les performances énergétiques des bâtiments.

Je souhaite souligner que le mur du Parc est en train d'être refait par le personnel des services techniques de l'hôpital.

J'en ai fini avec l'année 2016. Mais d'ores et déjà nous sommes tournés vers 2017 et vous allez voir que les projets ne manquent pas.

Je vous ai d'ailleurs déjà présenté, au fil de mon propos, quelques réalisations qui seront menées en 2017 (la 2^{ème} tranche de la mairie, le cimetière, la rénovation et la mise en accessibilité des vestiaires du COSEC).

Ces projets représentent un investissement financier important mais nous souhaitons également mener d'autres investissements que nous jugeons prioritaires. Le budget 2017 n'est pas encore voté, il le sera dans le courant du mois de février, mais d'ores et déjà je peux vous annoncer que la voirie fera de nouveau l'objet d'une attention toute particulière avec l'aménagement des trottoirs et le traitement des eaux de ruissellement de la rue du Général Charbonnel. Les rues Sainte-Marie et Victor Hugo seront refaites avec enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. L'avenue Carnot sera aussi concernée par des travaux de réfection des trottoirs. La réfection des réseaux d'eau et d'assainissement de la partie haute de la rue Henri Dunant sera réalisée au premier semestre 2017.

En parlant d'eau et d'assainissement, lors de la cérémonie des vœux de 2016, je vous avais annoncé que nous avons renouvelé notre contrat avec la SAUR, et que le prix de l'eau n'augmenterait pas. En 2017, je vous annonce une baisse du prix de l'eau, moins 12%, soit pour une consommation moyenne de 120 m³ par foyer, la facture baissera d'environ

20 euros. L'ensemble de ces dossiers est suivi par Fabrice Lescure, adjoint chargé de la voirie, des espaces publics et des réseaux divers.

Dans la poursuite de notre volonté de rénovation des équipements sportifs, le gymnase Anatole France fera l'objet d'une isolation par l'extérieur afin d'en améliorer la performance énergétique. La réhabilitation intérieure, aujourd'hui indispensable, suivra.

Des projets qui n'ont pu être réalisés en 2016 seront également programmés : je veux citer la vidéoprotection. J'en appelle à l'Etat qui depuis plus d'un an maintenant nous laisse sans nouvelle de la subvention qui doit nous permettre de financer cet investissement. J'ai eu l'occasion de m'en entretenir de vive voix avec Mme la Préfète, j'espère que j'aurai été entendu. En effet, dès que nous aurons la confirmation du financement, tout est prêt pour une installation dans les plus brefs délais.

Je veux également citer le centre SATI qui a dû être mis en attente cette année afin d'y voir plus clair sur l'envergure à donner à ce dossier. Je rappelle que le centre SATI a pour vocation d'accompagner le public dans la maîtrise des outils numériques. Il constituera un équipement fort utile en matière d'éducation, de formation, de proximité et d'insertion. Il s'inscrit dans notre politique du développement du numérique qui pourra, je l'espère, chère Catherine et cher Charles, bénéficier de l'arrivée du très haut débit grâce à l'action du Conseil départemental.

Ces projets sont pilotés par Vincent Sauvageot, adjoint en charge de la communication et de la sécurité.

Pause

Voilà qui me permet de vous assurer que nous n'allons pas nous ennuyer en 2017 et que nos projets sont nombreux. Nous ne pouvons pas tous les réaliser, malheureusement, car les finances ne sont pas extensibles et ce n'est pas Aline LALLEMAND, adjointe chargée des finances qui va me contredire. Nous parvenons toutefois à maintenir un niveau d'investissement qui permet de conserver un volume d'activité pour les entreprises locales. La commande publique est un élément important de

leur carnet de commandes, et à ce titre, nous avons un rôle essentiel à jouer dans le dynamisme de nos entreprises et donc de l'emploi.

J'ai commencé mon propos en vous disant que cette cérémonie était un exercice de démocratie. C'est également l'occasion pour moi d'adresser des remerciements.

Afin de réaliser les projets que je vous ai présentés, ce sont l'ensemble des élus municipaux qui m'accompagnent. Je veux ce soir leur adresser mes plus vifs et sincères remerciements. Leur investissement est essentiel et je sais que je leur demande beaucoup. Je tiens aussi à remercier leur famille, qui ont du également s'adapter au rythme municipal.

Mes remerciements s'adressent également aux agents municipaux.

Je vous ai longuement évoqué les changements d'organisation menés et à venir. Cela peut être source de stress et d'inquiétude. Le changement fait peur mais je tiens à leur apporter et leur confirmer tout mon soutien. Je les remercie pour le travail qu'ils réalisent au quotidien pour les Issois et pour la ville d'Is-sur-Tille.

Nous menons un travail partenarial avec les représentants du personnel dans le cadre des réunions du comité technique et du comité d'hygiène et sécurité et je souhaite également souligner ce travail qui contribue largement à la qualité du climat social au sein de la collectivité.

Nous continuerons à être vigilants sur les évolutions statutaires et indemnitaires que nous impose l'Etat afin que chacun se retrouve et soit reconnu à sa juste valeur.

J'en ai parlé également rapidement tout à l'heure mais je remercie l'ensemble des associations. Le tissu associatif est riche et dense sur la commune. L'offre d'activités est variée et cet ensemble contribue au dynamisme de notre ville. Cela peut parfois créer des complications dans la gestion des équipements municipaux et j'en appelle à tous pour travailler en harmonie et en bonne intelligence. Le socle institutionnel que j'évoquais en début de propos perdrait de sa solidité sans le milieu associatif. Vous faites partie des forces vives qui ont à la fois un rôle

fédérateur mais également éducatif et social, essentiel à la cohésion de la population. Merci à vous !

Je veux également remercier la gendarmerie, les pompiers, la trésorerie, les commerçants, les artisans, les entreprises et tous les acteurs de notre territoire pour leur présence essentielle à nos côtés.

Mes remerciements s'adressent aux personnes qui ont contribué à l'organisation de la cérémonie de ce soir.

Enfin en ce début d'année 2017, je souhaite formuler des vœux.

- Des vœux de santé essentiellement. Que 2017 vous maintienne en forme. Je souhaite avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés, et ceux qui souffrent dans leur corps, mais également dans leur cœur. Je veux avoir une pensée pour ceux qui sont seuls. Que toute mon affection vous accompagne.
- Des vœux de réussite. Puisse vos projets aboutir. Puisse nos projets communs également aboutir, pour réussir le développement de notre chère ville.
- Des vœux de cohésion. Dans le courant de l'année, nous avons publié un article sur le bien vivre ensemble dans le magazine municipal. Je vous conseille une lecture régulière de cet article. Chacun a sa place dans notre société. Il suffit d'en prendre conscience et de l'accepter. Je n'irai pas mieux si mon voisin ne va pas bien. Au contraire, le bien vivre ensemble peut tellement vous apporter aux uns et aux autres. Oui, le maire dispose du pouvoir de police et, à ce titre, il peut régler beaucoup de choses. Mais le bon sens et le dialogue sont tellement plus efficaces parfois, que je vous invite à méditer cette phrase de Martin Luther King :
- « Nous devons apprendre à vivre comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots. »

Je vous remercie pour votre attention.

Avant de passer au verre de l'amitié, j'aimerais mettre à l'honneur un homme, c'est un passionné de sport et surtout de football avec le Sporting Club de Selongey, il a permis l'accession de l'équipe en CFA2 mais aussi un 32^{ème} de final historique de coupe de France contre le Club du Mans (Ligue 1). Il a également été entraîneur et joueur du Réveil Football avec dernièrement à son actif la remontée d'Is-sur-Tille en Promotion d'honneur en 2015.

C'est aussi un passionné d'athlétisme avec à son palmarès plusieurs titres de Champion de France UNSS en tant qu'entraîneur.

Il a été conseiller municipal à Is-sur-Tille sous le mandat de Jean Rebiffé.

Il a été notre professeur de sport au collège Paul Fort. Que l'on ait des qualités sportives ou pas, il a marqué plusieurs générations par sa transmission du goût de l'effort, par sa gentillesse et son dévouement.

Il a mis en avant notre territoire et Is-sur-Tille sur les terrains de sports depuis très longtemps, c'est la star des réseaux sociaux de la fin d'année. Pour l'ensemble de son engagement, je vais lui remettre la médaille de la ville d'Is-sur-Tille.

Je veux un tonnerre d'applaudissement pour Monsieur Alain DONNAT.

Remise de la médaille de la ville d'Is-sur-Tille à Alain.

Je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié.

Mais avant je vous demande de patienter quelques minutes au pied de la tribune afin de permettre aux agents municipaux de la replier, par avance merci.